

PELAGOS

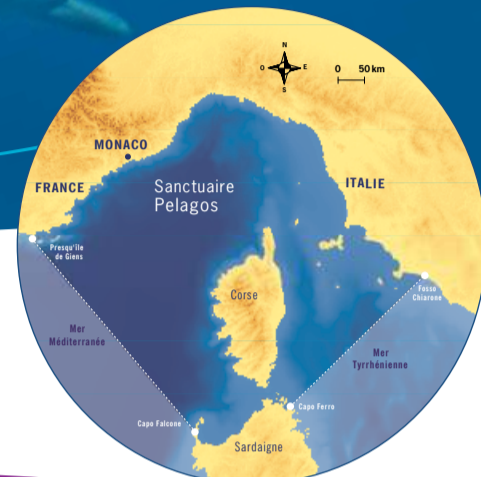
Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée • FRANCE

En 1999, un Accord international entre la France, l'Italie et Monaco a concrétisé l'instauration d'un sanctuaire destiné à la protection des mammifères marins en Méditerranée. Grâce à des conditions hydrologiques particulières, cet espace maritime présente une grande richesse biologique et, en particulier, abrite de nombreuses espèces de cétacés.

Cette première aire marine internationale de protection pour les mammifères marins, d'une surface de 87 500 km², a vocation à créer des conditions favorables pour la conservation des populations et de leurs habitats.

L'action du Sanctuaire Pelagos repose sur trois axes principaux :

- > La connaissance des mammifères marins et de l'impact des activités humaines sur leurs populations.
- > L'implication des acteurs de la mer pour la recherche de solutions visant à réduire les causes de perturbation.
- > La sensibilisation de tous les publics et la promotion de comportements respectueux.



Édito

Dans ce nouveau bulletin, vous pourrez constater que la « coquille » Pelagos est bien remplie au moment où le statut du Sanctuaire en tant qu'ASPI (Aire Spécialement Protégée d'Intérêt Méditerranéen au titre de la convention de Barcelone) doit être ré-évalué. Alors bien sûr tout n'est pas rose (bleu dirait le puriste) mais on peut quand même noter tout le chemin parcouru et les avancées de l'année 2014 doivent nous pousser à persévérer dans notre action collective pour la préservation des mammifères marins. Ainsi cette année, onze opérateurs de *whale-watching* ont reçu le label *High Quality Whale-Watching* attribué par l'association Souffleurs d'Ecume mandatée pour ce faire par les secrétariats permanents des Accords ACCOBAMS et Pelagos. Trois nouveaux navires ont été équipés avec le système REPCET : le Commandant Bouan de la Marine nationale ainsi que le Mauve (navire de la Direction Inter Régionale de la Mer) et l'Abeille Flandre en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées : même si cette dynamique d'équipement doit encore se poursuivre, c'est un bon signe pour peut être, qui sait, en 2015 des perspectives en Italie. Au niveau de la recherche, trois projets ont été lancés au niveau tripartite sur « l'impact du bruit estimé du trafic maritime sur le Cachalot et le *Ziphius* », sur « l'estimation d'abondance du Dauphin de Risso » et sur « le Grand Dauphin, une espèce vulnérable en Méditerranée ». Le projet GDEGeM financé entre autre par la Partie française apporte ses premiers résultats. La question des échouages de cétacés vivants a été quant à elle au cœur d'un atelier conjoint ACCOBAMS/Pelagos. Les actions de sensibilisation se sont poursuivies avec la signature par de nouvelles communes de la Charte de partenariat et des réflexions en cours pour élargir ces partenariats aux autres collectivités.

Une ombre au tableau : 2014 est aussi l'année d'un départ. Martine Bigan, cheville ouvrière du Sanctuaire Pelagos au niveau du Ministère en charge de l'écologie, meneuse hors pair de la délégation française et qui a tant œuvré pour le Sanctuaire prend malheureusement sa retraite (malgré nos tentatives d'amendements législatifs sur la question...). Ce n'est que quelques mots au regard des avancées réalisées mais à travers cet édito, je souhaiterais, au nom de tous les acteurs institutionnels et associatifs investis dans le Sanctuaire, la remercier pour tout ce qu'elle a fait et pour tout ce qu'elle pourra encore faire pour la préservation des cétacés, qui sait...

Quant à moi, j'ai quitté le Parc national de Port-Cros pour rejoindre l'antenne Méditerranée de l'Agence des aires marines protégées et je continuerai dans ce cadre à œuvrer pour le Sanctuaire.

Bonne lecture et merci à chacun de donner corps à cette belle aventure.



Céline Maurer, Agence des aires marines protégées • Responsable de l'antenne Méditerranée

Outil d'aide à l'évaluation des manifestations d'engins nautiques dans le Sanctuaire Pelagos

La Partie française du Sanctuaire Pelagos est concernée chaque année par une dizaine de manifestations motorisées et plus de cinquante régates. Fort de ce constat, l'équipe d'animation française a développé un outil permettant aux autorités compétentes d'évaluer les perturbations générées lors d'une manifestation nautique sur la faune marine, en particulier les cétacés. Les activités concernées par cet outil sont les véhicules nautiques à moteur (VNM), les bateaux à moteur qui participent aux courses « offshore », les bateaux à voile et les navires mus par l'énergie humaine (canoës, kitesurfs, etc.).

Cet outil d'aide à la décision s'articule autour de deux documents :

- une grille d'analyse, présentant des degrés d'évaluation plus ou moins détaillés permettant aux services instructeurs d'évaluer les incidences potentielles de la manifestation, mais aussi les mesures prises par l'organisateur pour limiter les risques associés à l'événement (dérangements sonores, pollutions, risques de collision etc.).
- un guide d'utilisation de l'outil, compilant de manière pédagogique et opérationnelle la bibliographie scientifique pour la mettre au

service des gestionnaires et services de l'État, afin de justifier les notations attribuées et le risque de dérangement occasionné par une manifestation nautique.

A titre d'exemple, cet outil permet aux services instructeurs de prendre en compte :

- les variations saisonnières de la présence des cétacés dans le Sanctuaire Pelagos ;
- les périodes de reproduction, de mise-bas ou de présence des jeunes avec leur mère ;
- la durée de dérangement potentiel des cétacés corrélée avec la durée de la manifestation ;
- les horaires de la manifestation en lien avec ceux favorables aux activités de chasse pour les espèces ;
- la gestion des risques de dérangement par les organisateurs (ex. : présence d'une équipe de surveillance avant, pendant et après la manifestation).

Actuellement en phase de test par les services instructeurs du Var, l'outil sera ensuite largement diffusé et valorisé auprès des partenaires de Pelagos et des services de l'État.



Clélia Moussay et Marion Corre, Parc national de Port-Cros

Sommaire

Actualité du Sanctuaire

P1

- > Editorial
- > Outil d'aide à l'évaluation des manifestations d'engins nautiques dans le Sanctuaire

Activités humaines

P2

- > Déploiement de REPCET
- > REPCET en Italie : un premier pas en Italie
- > Collisions 2014 en Méditerranée française
- > Emissions sonores : faut-il les réglementer dans le Sanctuaire Pelagos ?

Recherche

P3

- > GDEGeM : premiers résultats des campagnes de photo-identification du Grand Dauphin
- > Les cétacés de Méditerranée contaminés aux PCBs

Échouages

P3

- > Un dauphin échoué vivant sur les côtes

Sensibilisation

P4

- > Le label « *High Quality Whale-Watching* »
- > Communes signataires de la Charte Pelagos, un premier bilan
- > Sensibilisation



A l'occasion des 80 ans de la création de la marque de sel La Baleine, la Fondation Salins, sous l'égide de la Fondation de France, a lancé son 1^{er} appel à projets sur la protection des cétacés de Méditerranée, en association avec l'Institut Océanographique Paul Ricard. L'association Souffleurs d'Ecume a eu l'honneur de recevoir ce premier trophée. Par ce prix, la Fondation Salins a voulu encourager l'association dans ses efforts d'essaimage du système REPCET en Méditerranée occidentale, dans un esprit de concertation avec les compagnies maritimes.

Dominique Dupeux, responsable de la Fondation Salins



Déploiement de REPCET : l'Etat apporte une pierre à l'édifice

Fin 2014, à l'initiative et grâce au soutien de l'Agence des aires marines protégées (AAMP), deux nouveaux navires français ont rejoint le Réseau REPCET : Mauve, la vedette régionale de surveillance de la Direction interrégionale de la Mer (DIRM), et l'Abeille Flandre, remorqueur du groupe Bourbon. Le personnel navigant des deux navires a été formé à l'utilisation du système et sensibilisé aux enjeux de la préservation des mammifères marins et des risques de collisions. Les conventions prévoient le financement par l'AAMP

des systèmes pour deux années, au terme desquelles la qualité des données et l'intérêt de ces installations seront vérifiés.

La Marine nationale a également souhaité s'impliquer en équipant son aviso Commandant Bouan. Le programme expérimental engagé par la Marine nationale prévoit une location du matériel pour 24 mois et une rotation du dispositif entre différents bâtiments afin d'en optimiser l'utilisation. Ainsi REPCET sera bientôt démonté du Commandant Bouan et installé sur un autre patrouilleur.

Ces trois nouveaux équipements français portent à 11 le nombre d'unités du réseau REPCET fin 2014⁽¹⁾.

(1) Deux ONG, le WWF et Participe Futur, ont également équipé leurs navires le temps de leurs missions estivales 2014, grâce au matériel prêté par la société Chrisar.



© DIRM Méditerranée

REPCET en Italie : un premier pas

Si l'essaimage de REPCET avance régulièrement côté français grâce à l'implication de quelques armateurs privés et de l'Etat, le constat est bien plus mitigé côté italien : le travail de sensibilisation réalisé auprès des compagnies maritimes et des pouvoirs publics depuis 2007 n'a jamais débouché. Néanmoins, à l'occasion du renflouement du Costa Concordia, du 23 au 27 juillet 2014, le Ministero dell' Ambiente a demandé à l'association Oceanomare d'équiper son voilier du système REPCET. C'est un signal encourageant sur lequel Souffleurs d'Ecume et ses partenaires s'appuieront, avec l'aide de la Fondation Salins et de la Fondation Ensemble, pour accompagner le déploiement désormais urgent de REPCET en Italie⁽²⁾.

(2) Conformément à la Résolution Pelagos 4.4 qui, depuis 2009, engage « la Partie italienne à soutenir le projet REPCET et à le diffuser avec la collaboration des compagnies de navigation italiennes et des autorités portuaires de Savone, Gênes, La Spezia et Livourne ».

Le réseau REPCET fin 2014



Pascal Mayol, Jérôme Couvat, Souffleurs d'Ecume

REPCET shore



Collisions 2014 en Méditerranée française

Un Cachalot

Parti la veille de Fos-sur-mer, le pétrolier chimiquier St Solene de SeaTanker shipping approche du Golfe d' Ajaccio à 12,4 nds, le 9 mai 2014. Deux personnes sont à la veille dans des conditions de navigation idéales. Soudain, un Cachalot surgit à 50 m sur l'avant bâbord et sonde immédiatement. L'équipage ressent alors une violente vibration, suivie d'un souffle rouge de sang dans le sillage du navire. Très éprouvé, le Commandant alerte alors le CROSSMED. Une vedette de la gendarmerie et un hélicoptère des douanes sont dépêchés sur place à 11 heures, mais l'animal a disparu. Il est retrouvé deux jours plus tard dans le Golfe de Propriano, profondément lacéré par l'hélice du navire. L'autopsie, réalisée par Cathy Cesarini (association CARI, Réseau National Echouage), révélera que l'animal aurait succombé, suite à l'accident, à une série de crises cardiaques.



© Cathy Cesarini

Il s'agit du 5^{ème} Cachalot tué par une collision recensé depuis 2006 en Méditerranée française. Ce chiffre est cependant largement sous-estimé car un grand nombre d'individus percutés ne sont jamais retrouvés : les collisions sont responsables de la mort d'un Cachalot sur 10 parmi

ceux retrouvés échoués le long du littoral méditerranéen français⁽³⁾. En Grèce, ce taux peut atteindre 70 %⁽⁴⁾. Sur une population de quelques centaines d'individus et des femelles qui mettent bas un seul petit tous les 4 à 5 ans, ces atteintes sont très préoccupantes.

(3) Bases de données Réseau Echouage et Souffleurs d'Ecume

(4) Frantzis A. et al. (2014) - Sperm whale occurrence, site fidelity and population structure along the Hellenic Trench (Greece, Mediterranean Sea). Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems. 24 (Suppl. 1). 83-102 p.



Pascal Mayol, Souffleurs d'Ecume

Et un Rorqual commun ?

Le 7 novembre 2014, un Rorqual commun s'est échoué aux Saintes Maries de la Mer. Les photos montrent un animal qui n'était pas maigre, et qui semble donc être mort brutalement. Elles montrent aussi une bande abrasée en dessous de l'œil, susceptible d'être causée par une collision. D'après Frank Dhermain, la collision est possible, mais seule une incision nécropsique de cette zone aurait permis de l'affirmer*. Rappelons que les cas connus de collisions mortelles sont largement en deçà du nombre de cas réel : 8 à 40 Rorquals communs seraient chaque année tués par ces accidents en Méditerranée (Panigada et al., 2006)**.

*Contraints par une fenêtre météo très courte et le besoin de faire place nette avant une manifestation populaire le lendemain, les services de travaux publics ont débité et enlevé la baleine avant l'arrivée des vétérinaires du Réseau échouage.

**Panigada et al. (2006) - Mediterranean fin whales at risk from fatal ship strikes. Marine Pollution Bulletin 52 : 1287-1298

Emissions sonores : faut-il les réglementer dans le Sanctuaire Pelagos ?

On sait que les trois pays signataires de l'Accord sur le Sanctuaire Pelagos « s'engagent à prendre dans le Sanctuaire les mesures appropriées [...] pour garantir un état de conservation favorable des mammifères marins en les protégeant, ainsi que leur habitat, des impacts négatifs directs ou indirects des activités humaines. » (article 4 du décret du 18 juillet 2002). Les pollutions sonores, qu'elles soient chroniques ou ponctuelles, constituent un élément significatif de dégradation des habitats des cétacés : en effet, l'audition est de loin le sens le plus important des cétacés. C'est ainsi que la Directive Habitats Marins du Parlement Européen (2008/56/EC, actuellement en vigueur) a inclus les pollutions sonores parmi les éléments d'origine anthropiques susceptibles de dégrader les habitats marins.

Parmi les pollutions sonores les plus préoccupantes pour les cétacés de Pelagos, il y a l'augmentation croissante du trafic maritime, notamment la « grande plaisance », qui conduit à rendre certaines zones côtières du Sanctuaire (en particulier la Côte d'Azur) impropres à la fréquentation. Il s'agit là d'une pollution sonore chronique. Au nombre des pollutions sonores ponctuelles, mais potentiellement dangereuses pour les cétacés, on trouve les prospections sismiques et les sonars à basse et moyenne fréquence. Les études d'impact concernant les premières et les mesures de « mitigation » des risques concernant les secondes sont-elles suffisantes pour assurer la protection des cétacés dans le Sanctuaire Pelagos ?

Pour avoir étudié les cétacés depuis 25 années dans la

région du Sanctuaire, et avoir spécialement prêté l'attention à la problématique des effets des pollutions sonores, je ne le crois pas. Je crois même que les acteurs ne mettent pas beaucoup de bonne volonté à faire évoluer la situation dans le bon sens. Malgré l'article 15 du décret du 18 juillet 2002, qui stipule que « [...] chaque Etat partie doit s'assurer que ses navires et aéronefs qui jouissent d'immunité souveraine selon le droit international agissent d'une manière compatible avec le présent Accord ».

Je n'en suis pas surpris, car dans notre beau pays, tout est prétexte à l'inaction. Surtout lorsqu'il s'agit d'environnement, hélas.



Alexandre Gannier, Groupe de Recherche sur les Cétacés • www.cetaces.org

GDEGeM : premiers résultats des campagnes de photo-identification du Grand Dauphin

Dans le cadre du projet GDEGeM - Grand Dauphin, Etude et Gestion en Méditerranée, coordonné par le GIS3M, des campagnes de photo-identification du Grand Dauphin sont organisées dans le but d'améliorer les connaissances sur l'espèce en Méditerranée nord-occidentale.

Pendant 2 ans, 4 campagnes de 4 jours sont réalisées à chaque saison et dans chacune des 9 zones dessinées tout le long des côtes méditerranéennes françaises. Ces campagnes vont permettre, grâce aux photos et aux données collectées, d'apporter des informations sur la distribution spatio-temporelle de l'espèce, de mettre en évidence les mouvements et déplacements des animaux et d'estimer la taille de la population grâce à la méthode de Capture - Recapture.

En partenariat avec l'association BREACH, EcoOcéan Institut, le GECEM, l'association CARI Corse ainsi que le Parc naturel régional de Corse, un peu plus de 890 heures et 10 825 km d'effort d'observation à la recherche des animaux ont été cumulés au cours des 5 premières campagnes. Quarante-neuf groupes de Grands Dauphins composés de

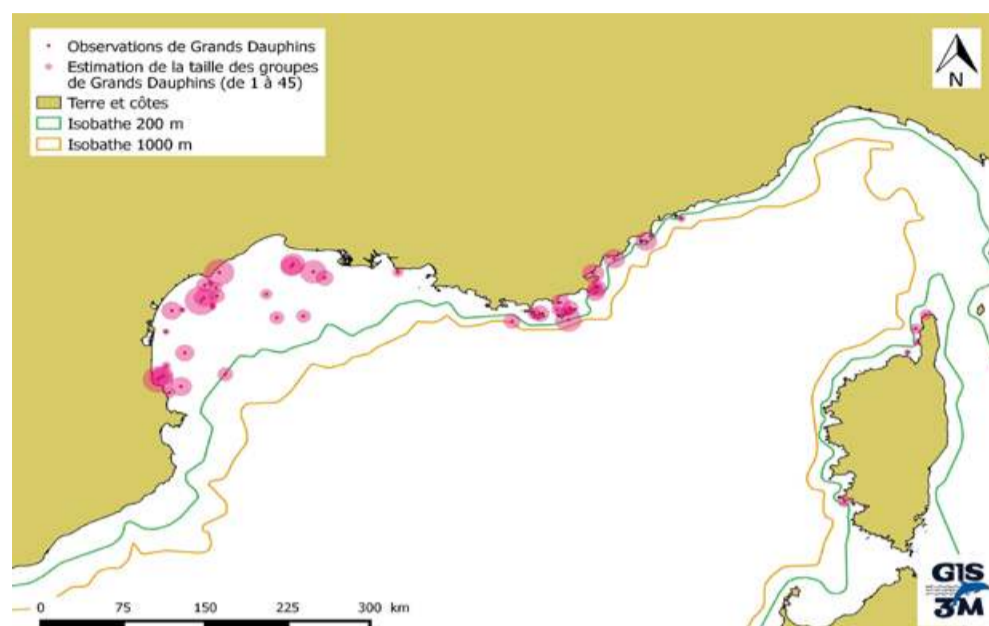
1 à 45 individus ont été observés et photo-identifiés. Les observations ont été particulièrement nombreuses autour des îles d'Hyères, au large de Perpignan ainsi qu'au sud d'Agde, les plus grands groupes ont été rencontrés dans le Golfe du Lion. Dix-huit nouveau-nés ont été observés, dont 7 durant la campagne d'été 2013 et 7 durant la campagne du printemps 2014. L'automne a été la saison la plus pauvre en observations.

A ce jour, 677 photo-identifications de Grands Dauphins ont été réalisées. La base de données internationale INTERCET, créée et gérée par l'aquarium de Gênes, est utilisée pour centraliser les observations et faciliter la comparaison des individus identifiés par l'ensemble des partenaires du projet et de Méditerranée nord-occidentale. Sur cette plateforme, 499 individus ont été ajoutés par les partenaires et le *matching* en cours a déjà permis

d'identifier 21 recaptures concernant 14 individus photo-identifiés par au moins 2 partenaires de GDEGeM.

Trois campagnes sont encore à venir avant la fin du projet, le nombre d'individus identifiés et le nombre de recaptures vont donc encore augmenter.

Suivez en images une campagne de photo-identification en Corse : <http://www.gdegem.org/atom/142>



Répartition spatiale des observations de Grands Dauphins et taille relative estimée des groupes observés durant le projet GDEGeM entre mai 2013 et septembre 2014



Photographes réalisant la photo-identification des Grands Dauphins à bord d'une mission GDEGeM du GECEM



Hélène Labach, **Coordinatrice, Chargée de projets** • GIS3M
Maxime Barbier, **GIS3M**

Les cétacés de Méditerranée contaminés aux PCBs

Une étude de 8 ans menée dans le cadre de la conservation des cétacés du Sanctuaire Pelagos a permis d'établir un niveau de contamination de référence pour les Rorquals communs, les Cachalots et Globicéphales noirs qui fréquentent le Sanctuaire Pelagos. Cette étude est réalisée en collaboration avec le WWF, le GIS3M, l'université de Liège (krishna Das et Marianna Pinzone) et le Cirad (Thierry Legavre). Les analyses toxicologiques ont été réalisées à partir d'échantillons de gras et de peau collectés par biopsies. Les résultats obtenus montrent que les trois espèces sont fortement impactées par des polluants historiques (PCBs, dérivés du DDT, organochlorés) ou plus récents (PBDE) mais à des taux différents. Les Globicéphales noirs et les Cachalots de par leur place dans une chaîne trophique longue sont nettement plus impactés que les Rorquals communs qui sont en bout d'une chaîne alimentaire plus courte. Pour les trois espèces, les mâles sont approximativement trois fois plus contaminés que les femelles, ces dernières se déchargeant d'une part de leur contamination par la lactation. La concentration des polluants pour ces espèces de Méditerranée Nord Occidentale est significativement plus élevée que pour leurs homologues de l'hémisphère sud et de l'Atlantique Nord concernant les polluants les plus anciens que sont les PCBs et les DDTs.



©Frédéric Bassemayousse (WWF)

Aurélien Tasciotti, **Chargé de programmes cétacés et pêche**
WWF France

Deux appels à projets lancés en 2014 !

Un appel à propositions de partenariats scientifiques pour le programme de recherche de Pelagos a été diffusé en début d'année par la Partie française. Ce programme triennal (2014-2016) est financé par le Ministère de l'Ecologie.

Sur le plan tripartite, conformément aux résolutions de la 5^{ème} Conférence des Parties à l'Accord (Rome, juin 2013), un appel à projet international a été lancé et financé sur une partie des fonds dédiés au fonctionnement de l'Accord et non utilisés au cours de la fermeture temporaire du Secrétariat Permanent (2010-2013).

A l'issue des procédures d'instruction et de sélection des candidatures, 8 propositions ont été retenues par la Partie française et 3 projets ont été retenus au niveau international*.

Le taux élevé de participation, la qualité des projets présentés et leur réelle contribution à la réalisation des objectifs de l'Accord Pelagos démontrent la forte coopération autour de la conservation des mammifères marins et de leur habitat.

*Nous nous ferons l'écho de l'avancée de ces projets dans nos prochains bulletins et sur le site internet.

Échouages

Prise en compte d'un dauphin échoué vivant sur les côtes



le terrain nous amène à proposer un logigramme d'aide à la décision facilitant le travail et la coordination des différents acteurs potentiels.

Les premiers éléments à prendre en compte lors de l'appel signalant un échouage sont :

- Le lieu d'échouage (plage sable, galets, rochers, entre deux eaux, etc.);
- La localisation (bande des 300 m ou au-delà des 300 m);
- L'accessibilité de la zone d'échouage (par terre, par mer);
- Les conditions météorologiques.

Ensuite, trois orientations possibles s'offrent aux intervenants :

- Renflouage vers le large;
- La prise en charge en structure d'accueil adaptée, peu aisée (contraintes techniques et réglementaires);
- La gestion de fin de vie.

Le choix sera fonction de l'état clinique de l'animal après examen médical réalisé par le vétérinaire présent. Pour évaluer les capacités de survie du dauphin sont à

prendre en compte :

- L'état de conscience (réflexe palpébral, cornéen, anal);
- L'évaluation respiratoire et cardiaque;
- L'état d'engraissement;
- Présence ou absence d'écoulements par les orifices naturels;
- Le présence ou absence de traumatismes externes invalidants.

A l'issue, le renflouage vers le large est l'orientation à privilégier, si les conditions météorologiques, moyens matériels, techniques et humains le permettent. Pour des cétacés de petite taille, l'utilisation de certains matériels de secourisme humain (ex: matelas coquille des sapeurs-pompier) peuvent faciliter le transport sécurisé de l'animal.

Un atelier sur les échouages de cétacés vivants a été organisé par le Sanctuaire Pelagos en partenariat avec l'ACCOBAMS les 29 et 30 octobre 2014 en Principauté de Monaco. L'objectif de cet atelier a été non seulement d'établir un bilan des procédures nationales en vigueur en cas d'échouage, mais également de proposer une procédure conjointe aux trois pays à l'Accord afin de répondre à des situations d'urgence tels que des échouages vivants en zone transfrontalière. Le projet de procédure sera soumis aux autorités du Sanctuaire en vue d'être adapté et étendu aux autres Parties à l'ACCOBAMS.

Malgré des causes d'échouage multiples (maladie, désorientation, jeune orphelin, etc.), la prise en charge d'un dauphin échoué vivant doit répondre à une méthodologie unique d'action afin d'optimiser les chances de survie, tout en garantissant la sécurité des intervenants.

Les réflexions et actions menées depuis de nombreuses années par les anglo-saxons et les situations rencontrées sur

Lieutenant Colonel Véronique Vienet, **SDIS o6 • DVM**
Vétérinaire chef départemental Sapeur Pompier • Conseiller Technique
Groupe sauvetage Animalier • Conseiller Technique Risques Biologiques

Le site internet du Sanctuaire a été traduit en anglais et en italien et présente désormais les activités des trois Parties à l'Accord. De même la plaquette d'information a été mise à jour et ré-imprimée dans les trois langues.



« High Quality Whale-Watching » : le premier label destiné au tourisme d'observation des baleines et dauphins en Méditerranée

Après dix années de construction participative, un label officiel permet désormais d'identifier les opérateurs de *whale-watching* inscrits dans une démarche volontaire de responsabilité environnementale.

En Méditerranée, le *whale-watching* constitue l'unique activité économique directement dépendante de l'état de conservation des cétacés. Mal gérée, elle peut engendrer des perturbations importantes : des approches intrusives, le repérage aérien ou encore la nage avec les cétacés sont susceptibles de nuire sérieusement à leurs populations. Bien géré, le *whale-watching* est au contraire un formidable vecteur de sensibilisation du grand public et contribue à l'économie locale. En Méditerranée, un code de bonne conduite précisant les mesures à respecter lors de l'approche des cétacés existe depuis 2003. Mais de nouvelles mesures étaient nécessaires pour assurer la durabilité de l'activité qui regroupe désormais, en France, 32 opérateurs et croît chaque année de 3,2 %.

Conscients de ces enjeux, les 23 pays signataires de l'ACCOBAMS ont décidé, sous l'impulsion de l'Accord Pelagos, de mettre en place un outil de gestion de cette activité : le label « High Quality Whale-Watching ». Participatif, évolutif et conçu en étroite collaboration avec des opérateurs impliqués, ce dispositif institutionnel d'amélioration continue vise l'excellence environnementale. Il va beaucoup plus loin que le simple respect du code de bonne conduite : les opérateurs désireux d'être labellisés doivent assister à une formation et s'engager à respecter un cahier des charges évolutif. La démarche garantit notamment que l'opérateur labellisé respecte des règles d'approches, propose des sorties à vocation naturaliste, diffuse un message de qualité auprès des passagers, s'interdit la nage avec les cétacés,

le repérage aérien, participe à des programmes de recherche et pratique le tri des déchets à bord.

En fin d'été 2014, la France a été le premier des 23 pays Parties à l'ACCOBAMS à transformer l'essai :

depuis Collioure jusqu'à Beaulieu, en passant par Ajaccio, onze opérateurs pionniers se sont vu attribuer le label « High Quality Whale-Watching », soit 1/3 des opérateurs de Méditerranée française!

Pour assurer l'animation de ce dispositif sur la Partie française, ACCOBAMS et Pelagos s'appuient sur leur partenaire Souffleurs d'Ecume, qui bénéficie également du soutien financier de MedPAN (Réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée) par le biais des Petits Projets MedPAN, financés par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et les fondations MAVA et Prince Albert II de Monaco.

Liste des opérateurs labellisés (au 9/10/2014) :

Atlantide (83), Cassis Bio Marine (13), Le Chant des Dauphins (83), Compagnie Collioure Transports Maritimes (66), Compagnie Maritime Roussillon Croisières (66), Découverte du Vivant (66 et 83), Littoral Bleu Adventure (83), Nave Va (20), Méditerranée Pêche Découverte (06), Sanary Adventure Marine (83), XL Croisière/Evencrew (83).

En savoir plus : www.whale-watching-label.com



La nage avec les cétacés : une activité perturbante pour les mammifères marins et dangereuse pour les pratiquants au sein du Sanctuaire Pelagos

Le *whale-watching*, activité économique d'observation des mammifères marins dans le milieu naturel, est pratiqué par une trentaine d'opérateurs au sein du Sanctuaire Pelagos. Cette activité, née dans les années 1990, est encadrée par des règles d'usages, un code de bonne conduite élaboré par Pelagos et l'Accord sur la conservation des cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), qui garantissent une pratique durable. Plus récemment, l'activité de nage avec les cétacés a vu le jour ; elle est actuellement pratiquée par cinq opérateurs. Cette activité implique une volonté de contact ou de rapprochement étroit avec les animaux, et va à l'encontre du code de bonne conduite sur de nombreux points. Tous les risques associés à cette pratique ne sont pas encore connus, mais plusieurs sont déjà démontrés, tant pour les pratiquants que pour les animaux. Un article publié dans le Volume 28 des Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros, propose une analyse fondée sur une synthèse des avis et témoignages relatifs à la nage avec les cétacés. Il tend à démontrer que l'activité génère une perturbation pour les mammifères marins au sens de l'arrêté ministériel français du 1^{er} juillet 2011 et génère un risque important pour les pratiquants au sein du Sanctuaire Pelagos.

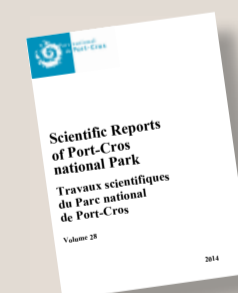
Alain Barcelo

PnPC, équipe d'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos



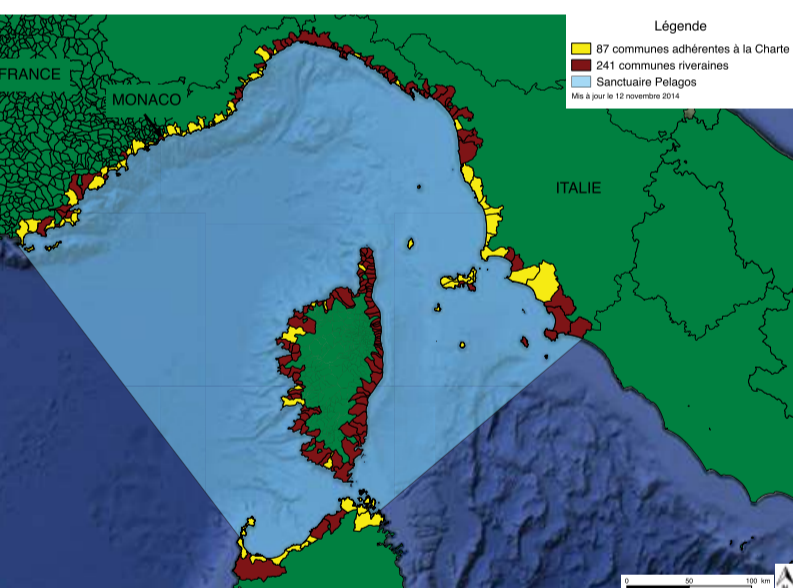
Retrouvez cet article dans son intégralité ainsi que d'autres articles originaux relatifs au Sanctuaire Pelagos dans le Volume 28 des Travaux Scientifiques du Parc national de Port-Cros.

Pour télécharger le Volume 28 : <http://fr.calameo.com/read/0003183634d5b91c53469>



Communes signataires de la Charte Pelagos, un premier bilan

Parmi les 241 communes riveraines du Sanctuaire Pelagos (129 en France, 111 en Italie et 1 en Principauté de Monaco), 88 ont à ce jour adhéré à la Charte de partenariat du Sanctuaire Pelagos.



En signant la Charte de partenariat, les communes s'engagent à respecter les dispositions suivantes et deviennent ainsi « les portes du Sanctuaire » :

- rechercher dans ses décisions de gestion ou d'aménagement la solution la moins impactante pour les cétacés ;
- favoriser les actions pédagogiques et/ou d'information sur son territoire et la diffusion des informations sur et auprès du Sanctuaire Pelagos ;
- contribuer à réduire au maximum les activités à impacts sur les mammifères marins. Si celles-ci devaient néanmoins se produire, la commune s'engagerait à assurer dans la mesure de ses moyens, un encadrement adéquat, soit par le personnel communal formé à cet effet, soit par des membres missionnés de Pelagos. Cet encadrement permettrait de veiller au respect des objectifs de gestion du Sanctuaire ;
- contribuer à relayer l'information sur les éventuels échouages de mammifères marins ou autres espèces marines emblématiques qui pourraient avoir lieu sur son littoral.

Les actions mises en œuvres par les communes dans le cadre du partenariat devront être régulièrement évaluées par les autorités du Sanctuaire.

Retrouvez la liste complète des communes signataires sur notre site internet !



Fannie Dubois, Secrétaire Exécutif, Secrétariat Permanent de l'Accord Pelagos

Sensibilisation



Au cours de l'année 2014, l'association SOS Grand Bleu a encore sensibilisé plus de 5 000 personnes à la problématique du Sanctuaire Pelagos que ce soit à travers les classes de mer avec les enfants des écoles des Alpes-Maritimes et de Monaco, les différents stands d'animation au sein des communes riveraines ou bien par le biais de conférences-diaporamas.

Au mois de mai, ce sont plus de 300 enfants qui sont montés à bord de notre bateau-école Santo Sospir et qui ont pris conscience de la nécessité de protéger ce formidable patrimoine naturel marin



Murielle Oriol, Chargée de mission SOS Grand Bleu

si fragile, ceci grâce à la mobilisation de la métropole NCA et de la ville de Nice, signataires de la Charte Pelagos. Nous avons également eu l'honneur de recevoir le chef amazonien Raoni et le chef Papou Mundiya Kepanga auxquels nous avons présenté la biodiversité de notre mer Méditerranée. De belles rencontres, de beaux échanges avec tous les publics qui ne font que renforcer notre envie de poursuivre nos efforts en matière de sensibilisation et d'éducation à l'environnement !

